



## Trait d'union Juin 2017

Site : <http://www.st-germain-nuelles.fr/>

Mail : [mairie@mairie-sgn.fr](mailto:mairie@mairie-sgn.fr)

Le numéro d'appel d'urgence: **06 43 11 51 49**

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

### **LE MOT DU MAIRE**

**Sécurité routière, nous sommes tous concernés !**

Je tiens à revenir sur le sujet de la sécurité sur les routes de notre commune.

Tout d'abord le contexte national montre que notre pays ne progresse plus dans ce domaine depuis quelques années et que nous sommes de « mauvais élèves » par-rapport à nos voisins d'Europe du Nord.

Et de plus nous avons connu plusieurs accidents ou quasi-accidents sur notre territoire qui nous alertent.

Améliorer durablement la sécurité routière va supposer un effort conjoint de la commune et des usagers. Dans les 3 dossiers qui suivent (équipement, respect des consignes et adaptation, action ponctuelle) nous voyons bien combien cette coopération est nécessaire.

Merci à l'avance de toutes vos suggestions constructives.

### **Traversée de Glay ( D19)**

Le hameau de Glay forme une agglomération au sens de la circulation routière.

La vitesse y est donc théoriquement limitée à 50km/h. Mais de trop nombreux excès de vitesse y sont constatés, avec confirmation par des mesures par radar. La présence d'un arrêt autocar pour les collégiens et lycéens accentue encore le risque d'accident grave.

En lien avec les services techniques du Département qui va procéder à la réfection de la D19 entre le village de Saint Germain et la limite avec Le Breuil, nous avons donc décidé de mettre en place un équipement qui obligera à réduire la vitesse dans la traversée de Glay et même interdira le passage lors des arrêts des cars scolaires.

Une réunion des habitants de Glay et des Carrières a été programmée le 20 juin à 19H pour présenter plus en détail ce dispositif (ainsi que d'autres idées) et recueillir leurs avis.

Cet aménagement contraignant ne prendra toute sa signification qu'avec le comportement adapté de tous.

### **Limitation de vitesse :**

Rappel : un panneau de limitation de vitesse (par exemple 70) signifie que l'utilisateur pourra rouler jusqu'à 70 km/h mais sans dépasser cette limite. Il n'autorise pas pour autant à rouler à 70 km/h en toute circonstance. En effet, une règle encore plus fondamentale prévoit la nécessité d'adapter sa vitesse aux circonstances (visibilité, intempéries, présence d'autres usagers...).

Respectons cette règle, même et surtout sur les trajets habituels où le risque d'accident est le plus fréquent du fait de la routine.

Quant à la commune, elle adaptera les limitations en fonction des remontées d'informations que vous nous ferez parvenir.

### **Fauchage des bas cotés :**

La commune compte plus de 30 km de routes et chemins communaux (hors routes départementales qui ne sont pas de notre ressort). Ce sont donc près de 60km de bas-côtés qu'il faut entretenir et en particulier faucher au printemps.

Un accord avec la CCPA prévoit que ce sont nos agents qui exécutent ce travail pour lequel nous sommes correctement outillés et que la CCPA finance.

Le travail ne peut donc pas être accompli en quelques jours. Il y a donc forcément un moment où des routes de la commune sont traitées et pas d'autres.

Merci de ne voir là aucun ostracisme ni aucun favoritisme... Seulement la conséquence de l'organisation du travail.

Et merci dans de telles circonstances d'être « prudent pour deux » !

*Noël ANCIAN*

# **LA MAIRIE VOUS INFORME** (*Les titres*

*ayant un \* sont développés au fil du Trait d'Union).*

- Modification des accès aux bâtiments communaux\*
- Forum des Associations et entreprises:

Il aura lieu le samedi 9 septembre à la salle du Colombier de Saint Germain Nuelles de 13h30 à 17h30.

- Délivrance des cartes nationales d'identité\*.
- Fermeture des mairies en juillet/août

(sous réserve de changements)

- vendredi 7 et samedi 8 juillet
- samedi 15 juillet
- samedi 29 juillet
- du 17 au 19 août.

Fermeture de la mairie annexe pendant toutes les vacances scolaires.

- EHPAD besoin de bénévoles

Si vous avez un peu de temps et souhaitez aider les équipes de l'EHPAD Les Collonges dans cette période de forte chaleur pour inciter et aider les résidents à s'hydrater, merci de prendre contact avec la directrice Mme Lydie PERACHE au 04 74 26 92 92.

➤ *Dates des prochains conseils municipaux:*

- Lundi 10 juillet à 20 h 00      - Lundi 11 septembre à 20 h 00

*Vos prochains articles avant le 17 juillet*, pour une distribution du prochain Trait d'Union fin Août

## **PLAN CANICULE REGISTRE D'INSCRIPTIONS**

Dans le cadre du plan canicule et chaleurs extrêmes, le Maire informe que la population doit faire une demande écrite d'inscription dans le registre. Sont concernées : **les personnes âgées de 65 ans et plus**, résidant à leur domicile, **les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail** résidant à leur domicile, **les personnes adultes handicapées et les victimes de guerre**, résidant à leur domicile.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, ceci doit permettre d'organiser un contact périodique, d'apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin. Ce registre est un document confidentiel. Des formulaires sont disponibles à la Mairie.

## **ECOLES ET PETITE ENFANCE:**

**Ecoles: Inscription** pour la rentrée 2017-2018, il faut passer en mairie **avec votre livret de famille et un justificatif de domicile de moins de trois mois**, pour inscrire vos enfants dans l'une des écoles de la commune (école de Nuelles et école du Colombier). Ensuite vous devrez prendre rendez-vous auprès du directeur (trice) pour finaliser la démarche.

**Petite enfance:** pour les familles qui font garder leurs enfants n'ayant pas l'âge d'être scolarisés, par une assistante maternelle de la commune, une aide de 0,30 € par heure de garde est octroyée suivant le quotient familial. Un dossier doit être déposé en mairie, comprenant le justificatif de la CAF, ainsi que les justificatifs mensuels pour les heures de garde. Merci de prendre contact avec Claire Meygret.

## **CULTURE :**

C'est en beauté que la Saison Culturelle 2016-2017 s'est terminée le 20 mai dernier au cours d'une soirée « guinguette » animée et endiablée par la troupe de Claudy Lieggi et son fameux « Tour de Bal ». Deux heures durant au rythme des reprises de Brassens, Fugain, Johnny et bien d'autres...les 200 spectateurs ont profité de cette ambiance haute en couleur pour se déhancher mais aussi se restaurer.

Merci aux associations de La Treille, Danse pour Tous et des jeunes SJ-SGN, pour leur aide et participation à cette soirée, mais aussi à tous les bénévoles sans qui cette belle aventure de la Saison Culturelle ne serait possible. Merci à vous le public pour le plaisir de partager et d'échanger autour de spectacles de qualité.

Nous vous espérons encore très nombreux pour la prochaine Saison Culturelle dont la programmation vous sera dévoilée dans le Trait d'Union fin Août. **Puis rendez-vous au Forum des associations et entreprises le 9 septembre pour la billetterie** et ce dès 13h30! Culturellement vôtre.

## **COMMUNICATION FÊTES ET CÉRÉMONIES**

Fêtes des voisins 2017: racontez-nous votre fête des voisins, faites des photos et envoyez-nous le tout par mail en mairie à l'intention de Béatrice Chaverot, pour une parution dans le bulletin municipal 2018.

## **VOIRIE/BATIMENTS :**

Travaux voirie Glay. Dans l'objectif d'obtenir un meilleur respect des limitations de vitesse et de sécuriser les transports scolaires, différents travaux vont être réalisés sur le secteur de Glay dans les semaines à venir. Pour échanger autour de ces futurs travaux, nous vous convions à une **réunion publique le mardi 20 Juin à 19h** sur le terrain de jeux rue des Carriers (*repli dans le cuvage de M et Mme Jean Coquard rue de Trève Chavon en cas de mauvais temps*)

Réfection de la chaussée, enrobé : de l'église de Saint Germain au hameau de Glay.

Travaux dans la salle des fêtes de Nuelles : semaine du 10 Juillet, fermée au public.

Travaux salle du Colombier : à partir du 10 Juillet et pour plusieurs semaines, fermée au public.



## **CIVISME :**



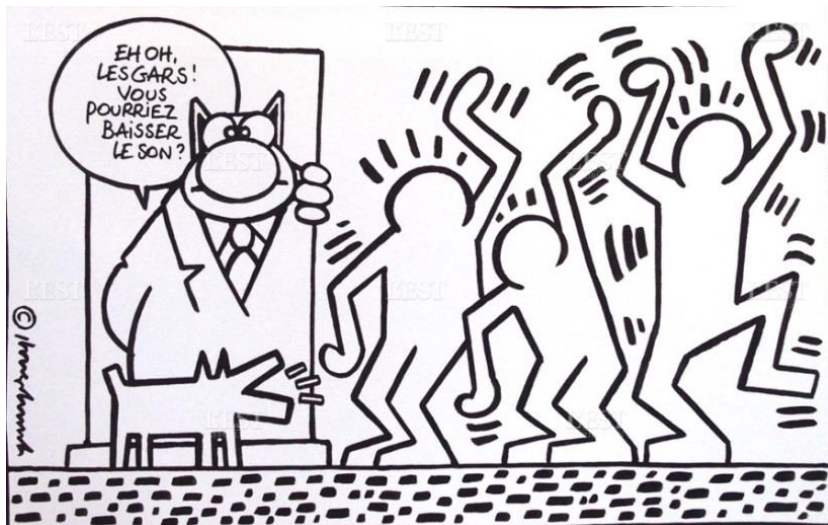
**Du lundi au  
vendredi : de 8 h 30 à  
12 h et de 14 h 30 à  
19h 30.**

**Le samedi : de 9 h à  
12 h et de 15 h à 19h**

**Les dimanches et  
jours fériés : de 10 h  
à 12 h.**

### Nos voisins:

Les engins, les bricoleurs, les soirées autour de la piscine... que d'occasions pour faire du bruit...oui mais quelques règles de bonne conduite et de savoir-vivre s'imposent !



## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

*Objectif « Zéro pesticides » : Devant chez moi et dans mon jardin je désherbe malin, je désherbe à la main !*

Notre bassin est fortement touché par les pollutions liées à l'usage de pesticides. Malgré le travail important des communes du territoire sur la réduction des produits phytosanitaires depuis quelques années, on retrouve toujours de nombreuses molécules de pesticide dans nos cours d'eau, notamment le glyphosate qui peut avoir une origine aussi bien agricole que non agricole.

Pour désherber sans produits phytosanitaires retrouvez les conseils et astuces sur le site de la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature, la FRAPNA, qui œuvre pour la protection de la nature. <http://www.frapna-zeropesticide.fr/>

### **NE JETER PAS LES LINGETTES DANS LES TOILETTES**

En les voyant partir dans la cuvette, on se donne bonne conscience puisqu'on ne les jette pas dans la poubelle. En effet, la plupart des fabricants nous y incitent et légitiment cet acte pourtant hautement néfaste à notre environnement. En effet, les lingettes ne sont pas comme le papier et n'ont pas le temps de se dissoudre dans le réseau d'évacuation avant d'arriver à la station d'épuration. Elles représentent donc un coût supplémentaire important car elles s'entortillent sur les tamis et peuvent boucher les pompes et les détériorer, les stations d'épuration sont obligées de stopper leurs systèmes pour démonter des pompes saturées de matières fibreuses. Un produit biodégradable n'a d'intérêt que s'il est bio-dégradé, c'est-à-dire s'il a la capacité de se décomposer facilement après usage une fois qu'il est devenu déchet.

233 lingettes sont utilisées par seconde dans les foyers français, plus de 7,3 milliards par an. Cela ne représente que 0,05% de nos déchets domestiques mais a un impact non négligeable sur l'environnement. Les lingettes sont 16 fois plus chères et créent 20 fois plus de déchets que le nettoyage classique.

*Il arrive assez régulièrement sur notre commune que nous connaissions cette problématique de lingettes qui obstruent les canalisations provoquant des débordements et donc une pollution visuelle importante. Dernier épisode en Juillet 2016..*

A nous tous utilisateurs de respecter de simples règles :

**le bon geste : les lingettes, c'est poubelle ordinaire direct !**

Mais le meilleur geste serait de préférer le gant, le coton et le savon aux lingettes pour le visage ou le corps, et l'éponge, la serpillière ou le chiffon pour les lingettes ménagères.

## **DIVERS:**

### ➤ **Modification des accès aux bâtiments communaux\***

La municipalité a décidé de mettre en place à compter de la rentrée scolaire 2017-2018 **l'accès sécurisé par badge** dans différents bâtiments.

Dans un premier temps, **ce sont les deux écoles et la salle polyvalente du Colombier qui seront équipées.**

Si vous êtes concernés par l'utilisation des bâtiments désignés : vous devez **passer en mairie avant le 30 Juin**, les explications et consignes vont seront apportées.

➤ Centre de loisirs Bully/Saint Germain Nuelles :

Les dates d'ouverture du centre de loisirs: pour les ados du 3 juillet au 28 juillet, pour les plus petits du 10 juillet au 28 juillet

Les permanences pour inscriptions : pour les adhérents depuis septembre 2016 inscription par mail dès le jeudi 8 juin. Pour les non adhérents inscriptions à la MJC **mardi 20 juin de 18h à 19h , jeudi 22 juin de 18h à 19h.**

Les sorties : ados séjour « européen tour 2 » (Italie) de 13 à 17 ans du 16 au 22 juillet. Pour les 9/11 ans du 17 au 21 juillet camp sport en plein air à Montrevel en Bresse . Pour les 6/8 ans séjour du 10 au 13 juillet chouette nature camping municipal de Panissières, mais aussi sorties au lac , piscine etc...

Où ? Toujours dans les locaux de l'école du Colombier territoire de Saint Germain.

Comment ? Toujours journée entière ou 1/2 journée, avec ou sans repas.

➤ Délivrance des cartes nationales d'identité.

Suite à une décision officielle, depuis le 21 Mars 2017, seules 36 mairies du département du Rhône peuvent délivrer les cartes nationales d'identité. La commune de Saint Germain Nuelles n'est plus en mesure de le faire. Vous avez la possibilité d'effectuer votre demande dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil. Les deux mairies les plus proches équipées du dispositif sont: la Mairie de L'Arbresle et la Mairie du Val d'Oingt 1 avenue du 8 Mai 1945 Le Bois d'Oingt 69620 VAL d'OINGT. **ATTENTION PRENDRE RENDEZ-VOUS AVANT DE VOUS RENDRE DANS CES MAIRIES**

Nous restons à votre écoute en cas de besoin.

## ➤ Autorisation de Sortie du Territoire (AST):

Depuis le 15 janvier 2017 les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, doivent être munis : -d'une pièce d'identité valide, - d'une carte nationale d'identité ou passeport en fonction des exigences du pays de destination, -d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale, -d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

L'AST sera exigible pour tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. L'AST prend la forme d'un formulaire accessible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et à remettre complété et signé au mineur.

## ➤ Déclaration annuelle de ruches : 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2017)

➤ *Fête de la Charrière : avis aux voisins, voisines !*

La fête de la charrière aura lieu le **dimanche 25 Juin 2017**, chez nos chers voisins Anne et Eric Duponchel. Rendez-vous à 9H30 pour le montage des tables et barnum, à 11h00 pour l'épluchage des 100 PATATES. Puis à 12h au Cimetière, dépôt d'une gerbe en souvenir de nos voisins et voisines de la Charrière. Suivra notre traditionnel saucisson beaujolais. Nous vous attendons nombreux.

## ➤ Information Bullyloise :

**Le restaurant du centre-village est sur le point d'ouvrir à nouveau.** Mais "à quelle sauce allez-vous être mangés" cette fois-ci ? M. Duthel, nouveau gérant, a bien voulu nous en dire un peu plus. Nous l'en remercions.

**Etes-vous originaire de la région ?** Oui, je suis natif de l'Arbresle et j'ai quasiment toujours vécu dans la région. Mes parents sont de Saint Pierre-La-Palud où j'ai grandi. Ma compagne, les enfants et moi-même sommes bullylois depuis 3 ans.

**Quel a été votre parcours professionnel ?** Je baigne dans les métiers de bouche depuis que j'ai 16 ans soit depuis 18 ans. Je suis pâtissier de métier et de formation. J'ai appris, compris la cuisine devant les fourneaux des restaurants où j'ai évolué. J'ai commencé par la pâtisserie en boutique avant de vouloir connaître la pâtisserie de restauration et le dessert à l'assiette. Ce qui devait être une parenthèse pour moi a duré 8 ans car j'ai vite compris que l'ambiance, l'adrénaline d'une cuisine me correspondaient. J'ai été chef pâtissier dans plusieurs restaurants étoilés dont 4 ans au restaurant la Rotonde du casino le Lyon Vert.

**Qu'est-ce qui vous a motivé pour ce nouveau projet ?** Je n'ai pas eu besoin de creuser pour trouver la motivation car plein de petits détails et coïncidences ont fait que tout s'est inscrit comme une évidence pour ma famille et moi.

**Quelle impression cela fait-il d'ouvrir une enseigne dans un des plus beaux villages du Rhône ?** En plus de monter cette enseigne dans un beau village c'est avant tout de le faire dans notre village qui me fait plaisir !

**Comment définiriez-vous votre restaurant ?** Je l'ai pensé à l'image de ce que je voudrais apporter dans le centre du village c'est à dire dynamique, accueillant et vivant. Je souhaite qu'en sortant du "Café gourmand", c'est ainsi qu'il se nomme, les gens aient passé un moment agréable.

**Pour notre mise en bouche, pouvons-nous connaître quelques unes de vos inspirations culinaires ?** Je suis attaché à réaliser une cuisine maison avec des produits frais et locaux, une cuisine honnête qui met le produit en avant, et une cuisine moderne dans son dressage. Tout cela à travers une carte courte et évolutive. Quant aux breuvages, je tiens vraiment à mettre en avant les producteurs locaux qui nous accompagnent mais vous pourrez aussi découvrir des vins d'autres régions... et notre rhum arrangé sera de la partie !

**"Gourmand" on comprend, mais pourquoi "Café" ?** Parce que "Le Café gourmand" permettra aussi de retrouver l'esprit café : avec une carte bar sympa, le café du matin, des petites pièces sucrées et des planchettes apéro. Mais ce n'est pas tout ! Je souhaite également mettre en place des cours de pâtisserie, des brunchs les premiers dimanches du mois et l'accueil des entreprises à travers les séminaires.

**Un mot pour les bullylois ?** Tout ne sera peut-être pas parfait mais je tiens vraiment à redonner vie à ce bel établissement et dynamisme au centre-village. Cela ne pourra se faire qu'avec vous. Alors que vous soyez en famille, entre amis, entre collègues, associations ou seul, n'hésitez pas à venir pousser la porte !

Patrick TEISSIER, adjoint au patrimoine, au tourisme et au cadre de vie à Bully.



# LE COIN DES ASSOCIATIONS:

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

14 JUILLET

Les pompiers vous invitent à la fête !

17h : Portes ouvertes

80 ans de la caserne

Suivi d'un Bal Populaire gratuit

place de la

Bascule

A partir de 17h, visite de la caserne et ses engins, jeux de cibles (avec de l'eau), montées d'échelles et mini parcours sportif pour les jeunes et moins jeune !

Barbecue, buvette et restauration sur place.



Animation et bal gratuit  
place de la bascule.

Inédit: feu d'artifice  
dans le cœur du  
village(vers l'église) à  
partir de 23 h.

(En cas de mauvais temps, même programme à la salle du Colombier).

## « LES CLASSARDS »



### ➤ CLASSE EN 2

Nous vous rappelons nos deux évènements cette année :

**DEMI-DECADE** : Rendez-vous le 2 juillet à 12 h au restaurant Le Clos de la Plaine à St Laurent d'Oingt

Vous avez reçu une invitation avec réponse à nous rendre pour le **22/06** au plus tard.

**WEEK END 2/3 SEPTEMBRE** Le gîte qui a été retenu pour ce week-end est le « Chalet de la Roche » lieu-dit Langelas à VERTOLAYE 63480. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Marlène TARRIDE au 06.64.21.80.46 ou [serge.marlene@orange.fr](mailto:serge.marlene@orange.fr)

### ➤ CLASSE EN 7

Les classes en 7 remercient vivement toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à cette belle fête du dimanche 4 juin! Et maintenant place à la 8...

### ➤ CLASSE EN 8

"C'est fait... *la 8 relance la danse!* Le 22 mai un nouveau bureau a vu le jour, avec aux commandes:

Présidente : Stéphanie Marion

Président adjoint : Bernard Favriau

Trésorière : Eloïse Collonge

Trésorier adjoint : Sébastien Bahier

Secrétaire : Sandrine Lhopital

Secrétaire adjointe : Emmanuelle Vetter.

Ceux qui fêtent une décade en 2018 sont invités à nous rejoindre en se faisant connaître lors de **la prochaine réunion**, qui aura lieu **le vendredi 30 juin à 20h30 à la salle des mariages de Nuelles.**

**Vous avez des amis de la 8 qui habitaient la commune et ont déménagé ? Ils sont les bienvenus !**

Vous souhaitez nous contacter ? [classe8sgn@gmail.com](mailto:classe8sgn@gmail.com)" Et nouveauté, une page Facebook : Classe en 8 Saint-Germain Nuelles

## **NUIT DU CONTE**

Après le succès des quatre premières éditions, **La Compagnie du Théâtre des Mots**, en coopération avec les Bibliothèques des pays de l'Arbresle et du Bois d'Oingt, de la Médiathèque départementale de Prêt, de la MJC de l'Arbresle et de la Maison Familiale Rurale de la Palma, a le plaisir de vous accueillir sur le merveilleux site des Carrières de Glay pour la cinquième Nuit du Conte qui se déroulera **le samedi 24 juin 2017 de 18h00 à 1h00** du matin(ouverture du site à 17h30) aux Carrières de Glay à Saint Germain Nuelles.

Douze conteurs, 6 filles et 6 garçons, vive la parité, vous feront rêver tout au long de la soirée :

**Ernest Afriyé, Gille Crépin, Françoise Danjoux, Lila Khaled, Françoise Lafaye , Frédéric Lavial, Géraldine Maurin, Hélène Palardy, Olivier Ponsot , Guy Prunier, Maurice Tardieu , Delphine Thouilleux,**  
Pour le comité de pilotage. Alain Chambost.

## **APEN**

Fête de l'école : le **samedi 24 juin** les enfants présenteront leur spectacle de fin d'année accompagnés de leurs enseignants.

Suivront un vin d'honneur et un repas partagé.

La kermesse sera animée par un magicien sculpteur de ballons mais aussi de nombreux autres jeux et surprises pour le bonheur des petits et des grands.

Enfin, parents et enfants pourront en fin de journée cheminer jusqu'aux carrières de Glay pour assister à la Nuit du conte.

## **LES TONTONS DANIELS**

### **La Pétanque musicale des Tontons Daniels : 1<sup>er</sup> juillet 2017**

L'association les Tontons Daniels a pour objectifs de développer des liens sociaux, d'amitiés, de solidarités par la pratique de différentes activités culturelles, sportives, éducatives, artistiques.

Vu le bonheur et la gaieté que vous manifestez depuis 5 ans lors de la traditionnelle pétanque musicale, nous vous proposons de poursuivre ces beaux moments de partages et d'échanges avec l'édition 2017 qui se tiendra le 1<sup>er</sup> Juillet sur le terrain de boules municipal à côté de la salle du Colombier.

Au programme, un tournoi de pétanque en toute décontraction et une ambiance musicale avec 4 concerts gratuits.

Les inscriptions au concours commenceront à 11h et les parties débiteront à 12h. Ne soyez pas en retard, car les places sont limitées à 64 triplettes. Tarif : 15€/triplette.

**Les concerts**, programmés **à partir de 17h30**, vous permettront de découvrir quatre groupes de la région lyonnaise, aux registres musicaux très divers qui vont de la chanson française au rock festif, en passant par la soul et la country/folk.

Comme chaque année nous invitons Vestibus, une association qui apporte son soutien aux sans-abris de la région lyonnaise en leur fournissant des vêtements et des couvertures. Pour les aider vous pouvez apporter des sous-vêtements homme et femme, neufs. Une partie des recettes de la journée leur sera reversée.

Tous les ingrédients seront donc réunis pour **passer une belle journée musicale, festive et solidaire**, à la sauce Tontons Daniels ! Alors venez avec votre sourire, on s'occupe du reste.

Rendez-vous Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017, terrain de boule de Saint Germain Nuelles.

## **BCSGN**

L'assemblée générale du club de basket aura lieu le vendredi 23 juin à la salle du conseil à Nuelles à 19 heures.

Du 17 au 21 juillet nous organisons un stage de basket à la salle polyvalente. Ce stage est ouvert à toutes les catégories mais pas à la catégorie baby basket. Lors de ce stage nous proposerons des sorties ainsi qu'une nuit sur place. Pensez à inscrire vos enfants auprès de Pierre Peyrat.

Elodie Arnaud. Présidente du BCSGN

## **APESG**

Venez faire la fête de l'école, avec vos enfants **le samedi 24 juin** durant toute la journée !

Les enfants vous présenteront leur spectacle de fin d'année le matin à partir de 10h à la salle du Colombier.

Ensuite, l'APESG offrira un apéritif aux familles.

Vous aurez la possibilité de vous restaurer et à partir de 14 heures petits et grands pourront s'amuser sur les nombreux stands que nous mettrons à votre disposition (1 carton d'activités offert à chaque enfant de l'école, le carton supplémentaire sera au prix de 2€).

Cette année, en plus de l'animation gonflable géante que les plus petits affectionnent particulièrement, nous vous proposerons des activités différentes des autres années...

Soyez curieux, venez !

Réservation des repas : [sosocoiff@hotmail.com](mailto:sosocoiff@hotmail.com)

## **RANDONNÉES et BALADES : Les Grisemottes.**

Le club des GRISEMOTTES propose pour cette période estivale, différentes sorties :

RANDO PIQUE- NIQUE, DIMANCHE 25 JUIN 2017 :

Une randonnée familiale avec deux parcours (environ 7 kms et 10 kms) pour découvrir les sentiers dans les bois de la Flachère. Départ du parking des Granges sur la commune de Légnny.

Pour découvrir le club de randonnée et essayer de motiver de nouvelles familles à participer. Cette randonnée sera suivie d'un pique-nique apporté par les participants et d'une après-midi de jeux. Rendez-vous à 7 h 45 sur le parking de l'église de Saint

Germain pour un départ en commun. Inscrivez-vous avant le 23 juin, c'est gratuit.

### BALADE SOUS LES ETOILES, SAMEDI 22 JUILLET 2017 :

Cette balade offre une vision différente de la découverte des sentiers et permet de bénéficier de la douceur d'une soirée d'été.

Deux circuits : un circuit d'environ 8 kms pour accueillir le plus grand nombre de marcheurs et intéresser de nouvelles familles à venir.

Un circuit plus long est aussi mis en place pour satisfaire les habitués à la randonnée. C'est aussi une aubaine de faire découvrir les sentiers pour des vacanciers en séjour dans notre région. Encadrée par les membres du club, cette balade conviviale est idéale pour vivre une agréable soirée au clair de lune.

Le départ s'effectuera à la salle polyvalente du colombier à Saint Germain Nuelles à 21 heures 30. Les inscriptions sont prises à l'avance afin de faciliter l'organisation et permettre à tous de bénéficier du repas à l'arrivée. La fiche de participation sera à retirer le jour même à partir de 20 heures. Tarif avant le 17 juillet 2017 : 8 euros pour les adultes et 4 euros pour les enfants. Le soir de la randonnée à partir de 20 heures : 10 euros pour les adultes et 6 euros pour les enfants. Déroulement de la balade sous les étoiles des Grisemottes : départ en soirée avec accompagnement par les bénévoles du club qui vous guideront sur les deux circuits proposés de 8 et 13 kms environ.

Un point relais est prévu en cours de randonnée, puis un repas fraîcheur sera servi au fur et à mesure des arrivées à la salle (cruautés, viandes, fromage et fruits). Prévoir une lampe de poche. Inscription préalable recommandée (demandez le coupon d'inscription auprès du club, dans les mairies ou sur papier libre).

## NOUVELLE SAISON 2017 2018

Pour vous permettre de préparer cette nouvelle saison et, prendre part aux activités que nous proposons : les vendredis rando - les dimanches rando - les griz balades - la marche nordique. Consultez le site, demandez les informations auprès du club, et venez aux journées d'accueil du club.

### SITE du club :

Le nouveau site du club offre de nouvelles possibilités, n'hésitez pas à le consulter pour pouvoir participer à toutes nos activités : <http://www.lesgrisemottes-rando.org>

Contact : les Grisemottes club pédestre 69210 Saint Germain Nuelles téléphone : 04 74 01 51 01 ou 04 78 89 62 30

### *Prêt de gobelets pour vos fêtes et manifestations.*

La CCPA met à disposition des **associations uniquement, gratuitement, sur réservation** et convention, **des gobelets réutilisables** pour limiter la production de déchets. Les verres sont rendus sales à le CCPA qui prend en charge le nettoyage. Pour réserver, prendre contact avec Mr Pierric ROUCHON  
04.74.01.68.98 [pierric.rouchon@paysdelarbresle.fr](mailto:pierric.rouchon@paysdelarbresle.fr)



## **LES MAIRIES.**

**Mairie Principale** (Saint Germain): [mairie@mairie-sgn.fr](mailto:mairie@mairie-sgn.fr)

**Matins : Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08h30 à 12h00.**

**Après-midi : Vendredi de 13h30 à 15h30.**

Téléphone : 04 74 01 23 07

Fax : 04.74.01.25.68

**Mairie Annexe** (Nuelles) : [mairie@mairie-sgn.fr](mailto:mairie@mairie-sgn.fr)

**Matin : Lundi de 10h à 12h**

**Après-midi : Vendredi de 16h00 à 18h00.**

Téléphone : 04 74 01 00 58

Fax:04.74.01.15.73

### ➤ **Arborosa**

Parution de numéro 40 de la revue historique du Groupement de Recherche Active des Associations du Patrimoine du Pays de l'Arbresle, en vente à l'épicerie L'ALAMBIC.

## JUIN

|             |    |                           |                     |                    |
|-------------|----|---------------------------|---------------------|--------------------|
|             |    |                           |                     |                    |
| Samedi      | 24 | APESG                     | Fête de l'école     | SP                 |
| Samedi      | 24 | APEN                      | Fête de l'école     | SDF                |
| Dimanche    | 25 | TENNIS                    | Fête du club        | SP                 |
| Dimanche    | 25 | Amicales sapeurs pompiers | Repas des adhérents | place de l'Alambic |
| Du 24 au 25 |    | La nuit du conte          |                     | Carrières de Glay  |
| Vendredi    | 30 | Danse pour Tous           | AG                  | SDF                |
|             |    |                           |                     |                    |

## JUILLET

|        |    |                    |                            |                   |
|--------|----|--------------------|----------------------------|-------------------|
|        |    |                    |                            |                   |
| Samedi | 1  | Les Tontons Daniel | Pétanque musicale          | SP                |
| Samedi | 22 | Les Grisemottes    | Randonnée sous les étoiles | Hall + cuisine SP |
|        |    |                    |                            |                   |

## SEPTEMBRE

|        |   |              |                     |    |
|--------|---|--------------|---------------------|----|
|        |   |              |                     |    |
| Samedi | 9 | Municipalité | FORUM 13h30 à 17h30 | SP |



L'été approche, les vacances aussi nous allons les uns les autres partir pour quelques jours ou plusieurs semaines. Les facteurs aussi et ils seront remplacés par des confrères qui ne vous connaissent pas. Alors pour ne pas perdre votre courrier et faciliter le travail de tous, y compris des distributeurs d'informations municipales, **pensez à vérifier que votre nom est écrit lisiblement sur votre boîte aux lettres.** Merci

## Erratums:

Trait d'Union Avril 2017 dernier article, il fallait lire Madame Liselotte OUTIN.

## Bulletin 2016-2017 :

L'état civil 2015 paru dans le bulletin 2016-2017 était incomplet, sont également décédés :

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>03/04/2015</b> | <b>BARBE Jean Louis</b>                                   |
| <b>12/07/2015</b> | <b>MEISART Lucette Marie Louise, épouse LONGIN</b>        |
| <b>15/07/2015</b> | <b>RAMBOZ René, André, Marcel</b>                         |
| <b>25/07/2015</b> | <b>BELLUZZO Inès, épouse ECLERCY</b>                      |
| <b>30/03/2015</b> | <b>NANA Simon</b>   |
| <b>29/05/2015</b> | <b>PILAGATTI Onofrio</b>                                  |
| <b>31/07/2015</b> | <b>TOUNISSON Charlotte, Colette, Marie, épouse FLEURY</b> |
| <b>27/08/2015</b> | <b>BONNASSIEUX Claudius</b>                               |
| <b>14/09/2015</b> | <b>CLOUVEL Louise, Anne, épouse TELLÈS</b>                |
| <b>02/11/2015</b> | <b>BOURGEOIS Georges</b>                                  |
| <b>13/12/2015</b> | <b>BASSET Jean Jacques</b>                                |
| <b>16/12/2015</b> | <b>BERRARD Claudia Augustine, épouse LARUE</b>            |
| <b>17/12/2015</b> | <b>PEIGNAUX Léa, épouse BURGAT</b>                        |
| <b>19/12/2015</b> | <b>BROUSSE Hélène, épouse PAGET</b>                       |

Avec toutes nos excuses pour les familles des concernés.

## Le test des trois passoires

Socrate avait, dans la Grèce antique, une haute réputation de sagesse.

Quelqu'un vint un jour trouver le grand philosophe et lui dire:

*"Sais-tu ce que je viens d'apprendre sur ton ami?"*

- Un instant, répondit Socrate, avant que tu ne me racontes tout cela, j'aimerais te faire passer un test très rapide. Ce que tu as à me dire, l'as-tu fait passer par le test des trois passoires?

*- Les trois passoires?*

- Mais oui, reprit Socrate. Avant de raconter toutes sortes de choses sur les autres, il est bon de prendre le temps de filtrer ce que l'on aimerait dire. C'est ce que j'appelle le test des trois passoires. La première passoire est celle de la vérité. As-tu vérifié si ce que tu veux me raconter est vrai?

*- Non, pas vraiment. Je n'ai pas vu la chose moi-même, je l'ai seulement entendu dire...*

- Très bien ! Tu ne sais donc pas si c'est la vérité. Voyons maintenant. Essayons de filtrer autrement, en utilisant une deuxième passoire, celle de la bonté. Ce que tu veux m'apprendre sur mon ami, est-ce quelque chose de bien ?

*- Ah non ! Au contraire ! J'ai entendu dire que ton ami avait très mal agi.*

- Donc, continua Socrate, tu veux me raconter de mauvaises choses sur lui et tu n'es pas sûr si elles sont vraies. Ce n'est pas très prometteur ! Mais tu peux encore passer le test, car il reste une passoire, celle de l'utilité. Est-il utile que tu m'apprennes ce que mon ami aurait fait ?

*- Utile ? Non pas réellement, je ne crois pas que ce soit utile...*

-Alors, de conclure Socrate, si ce que tu as à me raconter n'est ni vrai, ni bien, ni utile, pourquoi vouloir me le dire ? Je ne veux rien savoir et, de ton côté, tu ferais mieux d'oublier tout cela